

Chères, chers membres,

Nous recevons actuellement diverses informations concernant la suite de la gestion de cette crise.

Et ces informations suscitent leur lot de questions. Certaines peuvent être abordées au niveau cantonal, d'autres requièrent des interventions au niveau national.

Les questions portent principalement sur les critères d'urgence, le droit aux compensations, la fermeture/ouverture du cabinet et sur les RHT.

Il nous paraît peu productif de vous communiquer des approximations ou supputations. Nous reviendrons vers vous avec, au fur et à mesure que nous en disposons, des réponses claires pour vous accompagner dans les différentes démarches.

Physiothérapie respiratoire

Correctif par rapport à la 1ère version du mail

Nous avons mis ici des éléments que nous souhaitons communiquer à nos membres pour la prise en charge en physiothérapie respiratoire de patients atteints par le Coronavirus.

Notre intention était de rendre attentifs à la nature de l'infection et aux compétences nécessaires à une prise en charge en physiothérapie respiratoire adaptée à chaque patient dans une situation où un risque de décompensation aiguë et rapide est présent.

Au vu des réactions controversées suscitées par ce texte, nous coupons toute polémique en le retirant.

Nous ferons confiance à nos membres pour adopter les attitudes thérapeutiques adéquates en fonction des besoins des patients.

Dans l'attente, nous pouvons vous proposer d'utiliser l'adresse ci-dessous pour rafraîchir vos connaissances en ventilation invasive en lien avec le COVID-19.

https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:UPEC+169003+cv_01/about

Les protocoles peuvent varier d'un établissement à l'autre et, si vous vous êtes porté-e volontaire, il faudra tenir compte de ce qui est prévu là où vous interviendrez.

Masques : Attention information importante

A compter du **25.03.2020**, la distribution des masques se fera à partir des centres régionaux de distribution gérés par la protection civile.

La distribution sera assurée 3 jours par semaine : lundi, mercredi et vendredi entre 13 :00 et 17 :00.

Vous trouverez ci-dessous la liste et adresse des centres régionaux :

Installation	Adresse	Tél	Courriel
Centre de distribution NORD	Construction PCi du Puisoir Chemin du Puisoir 1350 ORBE 2'530'545 / 1'175'379	024 425 72 92	orpc.jura-nordvaudois@vd.ch

Centre de distribution CENTRE	Dépôt de la Borde Rue de la Borde 28 bis 1018 Lausanne 2'538'135 / 1'153'531	021 315 65 80	spsl-aic@lausanne.ch
Centre de distribution EST	Dépôt PCi de Chailly Chemin de la ROTTAZ Chailly-sur-Montreux 2'558'547 / 1'144'621	021 552 40 00	pci.operation@securiv.ch
Centre de distribution OUEST	Centre d'engagement de de Prangins (CEP) Route de l'Etraz 120 1197 Prangins 2'508'696 / 1'140'192	022 555 18 00	orpc@orpc-nyon.ch

En vous remerciant de votre engagement (auprès des patients qui ont besoin de vous, et aussi pour les plus de 130 volontaires inscrits) et de votre confiance, nous souhaitons courage et persévérance dans cette période.